



Le conseil d'administration de Fransylva Île-de-France vous invite à son assemblée générale ordinaire suivie d'une assemblée extraordinaire. Elles se tiendront le 16 décembre, à 13h au conseil régional d'Île-de-France (2, rue Simone Veil - 93400 Saint-Ouen-sur-Seine).

Vous trouverez joint les points à l'ordre du jour de ces deux assemblées.

Si vous prévoyez de ne pas être présent, pouvez-vous retourner le bulletin de vote complété avant le 12 décembre 2022

L'assemblée générale sera suivie d'un repas buffet puis d'une réunion plénière

Cette plénière sera l'occasion d'échanger sur les enjeux de la forêt privée francilienne, en lien avec les priorités d'actions de la Région Île-de-France, dans le cadre du renouvellement de sa stratégie forêt bois pour 2023-2027. Elle permettra d'alimenter la concertation menée par la Région IDF et accompagnée par Fibois Île-de-France.

Le programme de l'après-midi sera le suivant :

14h30 - Présentation du nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole, par le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Île-de-France

15h – Bilan de la Stratégie régionale forêt bois 2017-2021 et perspectives d'actions dans le cadre de son renouvellement, par la Région Île-de-France

15h30 – Echanges avec les participants, animés par Fibois Île-de-France

17h15 – Conclusions

17H30 café de clôture